



FORMATION TRAVAIL EN HAUTEUR

Conforme au décret du 1er septembre 2004, R.4323-58 du code du travail et suivants
ainsi qu'à la circulaire du 27 juin 2005

INFORMATIONS

> Public :
L'ensemble du personnel devant intervenir
en hauteur même occasionnellement

> Modalités d'accès :
Signature de convention

> Délais d'accès :
Sur demande selon disponibilité

> Tarifs :
A partir de 240€ HT

> Accessibilités aux personnes
handicapés :
A définir dans l'entreprise concernée en
INTRA
Accès PMR en INTER notre organisme de
formation

> Prérequis :
Aucun

> Durée :
7 heures

> Lieu :
Intra entreprise
Inter-entreprises

> Nombre de stagiaires :
6 stagiaires maximum

> Méthodes utilisées :
Participative / active
Directive / démonstrative
Applicative

> Outils pédagogiques :
Power Point
Paper Board
Film vidéo
Remise d'un support à chaque stagiaire

> Validation :
Présentiel
Contrôle continu et tests
Remise d'une attestation de fin de
formation

> Recyclage préconisé :
Tous les 5 ans

Objectifs pédagogiques :

Être capable d'exercer son métier en hauteur en
utilisant en toute sécurité les équipements de
protection individuel et/ou collectif anti chute

Programme :

Accueil des stagiaires
Présentation de la formation et de son
organisation

Théorie

Sensibilisation aux risques
Normes et réglementations
Présentation du matériel
Règles d'utilisation et de sécurité
Possibilités et limites d'utilisation
Procédures avant l'utilisation
Procédures pendant l'utilisation
Procédures après l'utilisation

Pratique

Présentation du matériel sur site

Mise en pratique dans les conditions de travail
réelles

Port du harnais
Mise en place de ligne de vie
Mise en place d'ancrage
Les nœuds
Utilisation de moyens d'accès aériens : échelle
escabeau, crinoline...
Travail sur toiture
Travail sur corde
....selon la demande

Bilan de la formation